

L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE DE L'EXPO 67

> NICOLE VALOIS ET
JONATHAN CHA

NICOLE VALOIS est architecte paysagiste et professeure agrégée à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Elle est chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur le patrimoine moderne en architecture de paysage, la caractérisation et l'évaluation patrimoniale des paysages conçus et des ensembles urbains. Elle a publié, avec Christina Cameron et Claudine Déom, *Le patrimoine paysager et architectural du campus de l'Université de Montréal* aux Presses de l'Université de Montréal (2010).

JONATHAN CHA est urbanologue, architecte paysagiste, docteur en urbanisme, consultant en patrimoine et chargé de cours à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal. Il a publié et réalisé de nombreux articles et rapports sur les espaces publics de Montréal.

L'exposition universelle de Montréal de 1967 a eu un impact socioculturel important à Montréal et au Canada. Créée dans le but de commémorer le centenaire de la Confédération, elle a accueilli plus de cinquante millions de visiteurs venus des quatre coins du globe. Elle a été un événement fort de la période moderne au Québec tant pour l'ouverture sur le monde qu'elle a permis à travers les échanges culturels que pour la valorisation du savoir-faire des Canadiens. Placée sous les projecteurs, Montréal s'est présentée au monde entier comme une ville moderne et dynamique capable de grandes prouesses techniques, comme en témoignait le travail gigantesque de construction des îles et des infrastructures routières réalisées pour l'occasion.

L'exposition universelle de Montréal de 1967 a également eu des répercussions dans le domaine de l'aménagement plus particulièrement sur les plans du développement des disciplines et de l'interdisciplinarité. L'opportunité de mettre à profit la qualité et la diversité des pratiques de l'aménagement a été grandiose. Un très grand nombre d'architectes, d'architectes paysagistes, de designers graphistes et d'ingénieurs canadiens de renom s'y sont impliqués. Le travail interdisciplinaire a été exemplaire, car les forces de chaque discipline ont été réunies afin de créer un ensemble de pavillons, de places publiques, de systèmes de transport et de parcs. Cette synergie et les besoins en main-d'œuvre professionnelle ont permis aux disciplines émergentes de faire connaître leurs compétences, comme ce fut le cas de l'architecture de paysage à laquelle nous consacrons



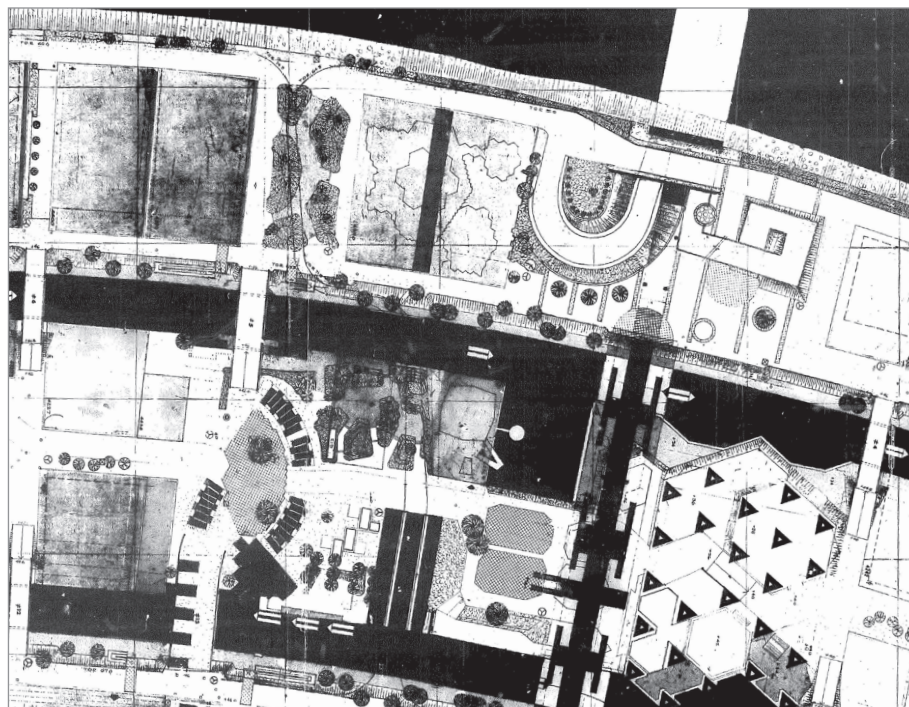
ILL. 1. VUE AÉRIENNE DES TROIS SITES DE L'EXPO 67 : LA CITÉ DU HAVRE (EN HAUT À GAUCHE), L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE (AU CENTRE) ET L'ÎLE NOTRE-DAME (EN BAS), 29 AVRIL 1968. | REPORTAGE : VUES AÉRIENNES DE TERRE DES HOMMES. ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (VM94,EX64-003).



ILL. 2. LE PLAN OFFICIEL DE L'EXPO 67. CE PLAN CORRESPOND À PEU DE CHOSES PRÈS À CELUI QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN DÉCEMBRE 1963 AUX TROIS PALIERS DE GOUVERNEMENT PAR LA CCEU. | CCEU, LE CANADA REÇOIT DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967, JANVIER 1964 (DOCUMENT COMPOSÉ DE 7 FASCICULES).



ILL. 4. VUE SUR L'AIRE D'ARRÊT DU VAPORETTO ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER. | FONDS VM94 (AFFAIRES INSTITUTIONNELLES), VM94-EX136-417, ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (c. 1967).



ILL. 3. PLAN ARCHITECTURAL : EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE PROJECT PLANNING ASSOCIATES, DÉCEMBRE 1965, SECTEUR DE L'ÎLE NOTRE-DAME. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1511, RÉF. 100-80, PROJET A. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

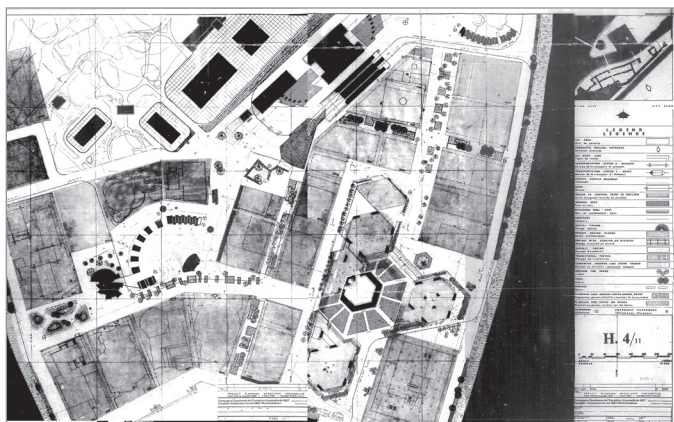
cet article. Même s'ils étaient peu nombreux à l'époque, les principaux bureaux d'architectes paysagistes au Canada ont été mis à contribution pour la réalisation de l'Expo 67, sans contredire le projet marquant des célébrations du centenaire du Canada et le moment où la profession a émergé.

Le présent article traite du rôle de l'aménagement paysager dans la réalisation du plan d'ensemble de l'Expo 67¹. Après une mise en contexte sur le choix du site et sur les premiers concepts d'aménagement, nous présentons les réalisations de quatre groupes majeurs d'architectes paysagistes qui se sont partagé l'ensemble des sites : Project Planning Associates Consortium (PPAC) pour le site des pavillons des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène; Sasaki Strong & Associates - James Secord Consortium, Landscape Architects and Site Planners pour le site de La Ronde; Don Graham & Associates pour le parc

de la pointe sud de l'île Notre-Dame; et Harper - Lantzius Consortium pour le site de la Cité du Havre. Notre objectif est de faire connaître leur implication à titre de consultants choisis pour leur grande expérience et leur renommée. Nous démontrons également la valeur attestée de la profession, alors que l'organisation de l'Expo 67 la jugeait essentielle pour donner une cohérence à l'ensemble des pavillons et pour créer des espaces récréatifs, des mails piétonniers, des espaces de repos, des parcs et des espaces publics. Bien que les témoins matériels des ouvrages conçus par les architectes paysagistes aient aujourd'hui disparu, il est clair que l'Expo 67 a eu un impact important sur la discipline et influencé l'émergence des écoles de formation et de plusieurs bureaux, comme nous le démontrerons en dernier lieu.

Cet article est le résultat de recherches dans les archives du Fonds de la Compagnie

canadienne de l'exposition universelle de 1967 (CCEU), notamment dans la section Plan d'ensemble du fonds². Nous avons également consulté les ouvrages généraux, les sites Web et les périodiques spécialisés en design, en architecture et en urbanisme pour connaître l'histoire et visualiser les aménagements. Pour recueillir des données inédites, notamment en ce qui concerne l'impact de l'Expo 67 sur la profession de l'architecture de paysage et pour compléter et valider certaines informations documentaires et archivistiques, nous avons par ailleurs eu recours à des entrevues semi-dirigées avec des professionnels qui ont participé de façon importante au plan d'ensemble. Notre objectif d'obtenir un témoignage pour chacun des quatre sites a été atteint à une exception près, le site de la Cité du Havre pour lequel nous n'avons pu joindre aucun des concepteurs. Les personnes que nous avons interviewées sont les architectes paysagistes Peter Jacobs, Don Graham, Brad Johnson



ILL. 5. PLAN ARCHITECTURAL : EXTRAIT DU *PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER* DE PPAC, DÉCEMBRE 1965, SECTEUR DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE. À DROITE LE MAIL PIÉTONNIER ET À GAUCHE UNE AIRE DE REPOS. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1511, RÉF. 100-80, PROJET A. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).



ILL. 6. VUE SUR UN MAIL PIÉTON, EN FACE DU PAVILLON DU QUÉBEC. | FONDS VM94 (AFFAIRES INSTITUTIONNELLES), VM 94-EX136-193, ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (c. 1967).

et Ron F. Williams, l'ingénieur en horticulture Pierre Bourque et l'urbaniste André Hoffmann³.

CHOIX DU SITE, FORMATION DES ÎLES ET PREMIERS PLANS D'AMÉNAGEMENT

Les architectes paysagistes sont intervenus tardivement dans le processus d'aménagement de l'Expo 67, soit après le choix du site, la formation des îles et le plan officiel d'aménagement de 1963, par Gilles Gagnon, ingénieur et architecte et responsable du plan directeur de l'Expo 67 pour la CCEU⁴. Il faut dire que cette première étape de réalisation a été exécutée avec une rapidité étonnante. En moins de un an, on a accordé à Montréal la tenue de l'exposition universelle, l'organisation s'est mise en place, plusieurs sites ont été étudiés, le thème choisi, les pourtours des îles dessinés et un plan d'aménagement approuvé par le gouvernement (décembre 1963)⁵. La deuxième étape s'est avérée tout aussi rapide. Le 30 juin 1964, alors que se terminait le remblayage, les îles ont été remises à la CCEU⁶. La participation des architectes paysagistes s'est intensifiée en 1965, tout

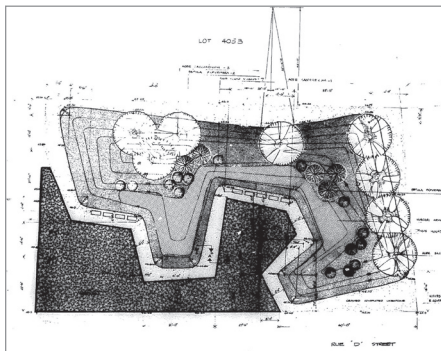
comme la planification et la construction de l'ensemble des sites.

Le choix du site pour recevoir l'exposition universelle a suivi un parcours laborieux. Après le dépôt du dossier de la candidature de Montréal où l'on proposait de tenir l'exposition à Griffintown et à Pointe-Saint-Charles, le Service de l'urbanisme de la Ville a étudié plus d'une trentaine de sites dans la première moitié de 1963. Le secteur sud de la rue Notre-Dame entre les rues McGill et Université, y compris la jetée Mackay, a alors été recommandé puisqu'il répondait au critère de proximité du centre ainsi qu'à celui d'investissements qu'entraînerait la revitalisation de cette partie du centre-ville. Le maire de Montréal, Jean Drapeau, a finalement fixé son choix sur le fleuve Saint-Laurent, suivant la suggestion de Guy Beaudet, commissaire du Port de Montréal⁷.

La configuration des îles pour l'Expo 67 relève davantage de considérations utilitaires et fonctionnelles liées à la science hydrologique et à la disponibilité des sols. Le remblayage du fleuve nécessitait des prouesses techniques surpassant les

idées architecturales et esthétiques⁸. La grande quantité de terre nécessaire au remblayage pour agrandir l'île Sainte-Hélène et la pointe du havre (estimée à trente-cinq millions de tonnes), en plus de créer une toute nouvelle île, allait rétrécir le passage de l'eau et par conséquent changer son débit et sa vitesse. Des études ont été rapidement exécutées par la Ville de Montréal et la Commission des ports nationaux et une grande maquette hydrodynamique construite pour simuler les débits et les courants, dans le but de prévenir les débâcles et les inondations. Nos recherches jusqu'à ce jour ne nous ont pas permis de trouver des traces de la participation significative d'architectes paysagistes, d'architectes ou de designers à la configuration des îles.

Les travaux de configuration et de remblayage ont résulté en la création de trois sites pour la tenue de l'exposition, soit la jetée Mackay (ci-après nommée Cité du Havre), l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame. Bien que chaque site ait présenté des caractéristiques physiques différentes (une jetée, une île à moitié artificielle comprenant un parc historique et une île complètement artificielle), la CCEU tenait



ILL. 7. PLAN ARCHITECTURAL : PAVAGE DIVERS, LOT 4081, ÎLE NOTRE-DAME, PPAC. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1503, RÉF. 100-70N, PROJET D. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012) (EXTRAIT).

à ce que chacun comporte des pavillons, des plans d'eau et des parcs. Sur le plan spatial, les pavillons ont été distribués selon des critères géographiques, économiques et politiques en fonction des exigences du plan directeur et des caractéristiques du site. Ainsi, les constructions permanentes et les sites d'accueil étaient érigés sur la jetée, les pavillons regroupés de part et d'autre du chenal Lemoyne autour du pont de la Concorde et du pont du Cosmos, les parcs étaient situés aux extrémités de l'île Notre-Dame et au centre de l'île Sainte-Hélène et le parc d'attractions était à l'extrémité est⁹. Le principe de composition où l'eau devait être l'élément central a servi de cause pour limiter les remblais et créer des lagunes et des lacs sur les îles¹⁰.

La planification et le plan d'ensemble ont été fortement guidés par un concept urbain cher au directeur de l'architecture (Édouard Fiset) et à la CCEU et dont les règles promouvaient la création de canaux interreliés et navigables, le regroupement des pavillons à caractères similaires, l'emplacement stratégique de pavillons principaux aux extrémités des îles pour attirer le public, l'unification esthétique, le contraste entre les formes organiques (parcs) et organisées

des secteurs des pavillons, la création de perspectives et la mise en valeur de l'eau¹¹. Les pavillons ont été regroupés autour de places à « caractère urbain » dotées de services pour les visiteurs et soigneusement alignés avec les canaux. Ce concept a été favorable à l'implication des architectes paysagistes appelés à concevoir et à réaliser ces espaces publics, à aménager les talus et les mails piétons le long des canaux en plus de créer des parcs et de planifier l'ensemble. Les dirigeants voyaient l'aménagement paysager comme un élément important, destiné à donner l'unité à l'ensemble et à faire disparaître les lignes de lots entre chaque pavillon.

LES ARCHITECTES PAYSAGISTES ET LEUR CONTRIBUTION AU PLAN D'ENSEMBLE

Comme nous l'avons vu, les architectes paysagistes étaient peu présents aux premiers instants des réflexions sur l'Expo 67. Leur réelle contribution n'a débuté qu'après que le plan d'aménagement ait été produit par la CCEU en décembre 1963 en vue de l'approbation des gouvernements et après que les terrains aient été remis à la CCEU en juin 1964. Très peu différent du plan final, le plan de 1963 a fixé les grandes lignes de l'aménagement et servi de base aux architectes paysagistes comme aux autres professionnels. Sur ce plan soigneusement illustré, les canaux sont dessinés, les îles et les bassins précisés, les ponts ainsi que les bâtiments implantés et la végétation illustrée. Les professionnels auraient pour tâche de concrétiser ce plan et, de ce point de vue, l'architecture de paysage était en haute considération. Dès 1963, la CCEU priait les concepteurs de pavillon de bien vouloir considérer l'importance de cette discipline comme un moyen de lier les lots entre eux et avec les aménagements publics :

Les architectes et les architectes paysagistes des divers pavillons sont priés de bien vouloir considérer l'aménagement paysager comme un élément important destiné à donner de l'unité à l'ensemble des pavillons, souvent fort différents les uns des autres. Pour assurer l'harmonie du coup d'œil, les lignes mitoyennes des lots seront effacées par la coordination des travaux de pavage et de plantation sur les terrains publics, par les soins de la Compagnie, et, sur leurs lots particuliers, les participants¹².

Chaque lot se constituait en quelque sorte une petite « boîte » dans laquelle allaient se confiner les bâtiments, l'aménagement paysager servant à « recoudre » le tout. Les voies de transport et de circulation piétonne ordonnaient ce découpage, tandis que les places publiques et les aires de repos ponctuaient l'espace dans des lieux stratégiques, comme au seuil des ponts et aux zones d'embarcation du Minirail et de l'Expo Express. Cette idée d'intégrer l'architecture de paysage au tout début des réalisations et non de voir cet apport comme une manière de « décorer » le site était tout à fait explicite dans les objectifs de la CCEU. Ainsi, quatre groupes d'architectes ont reçu le mandat du design et de la planification des principaux espaces extérieurs de l'ensemble des sites de l'Expo 67 :

- Project Planning Associates Consortium (PPAC) a réalisé le plan directeur des secteurs des pavillons des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène ainsi que les plans de construction de différents secteurs.
- Sasaki Strong & Associates - James Secord Consortium, Landscape Architects and Site Planners (SSJSC) a réalisé le design et les plans de construction d'une grande partie de La Ronde.
- Don Graham & Associates a réalisé les plans du secteur du lac des Régates

appelé aussi parc Sud-Ouest de l'île Notre-Dame.

- Harper - Lantzius Consortium a réalisé le plan directeur et les plans détaillés de l'aménagement extérieur de la plupart des édifices du secteur de la Cité du Havre.

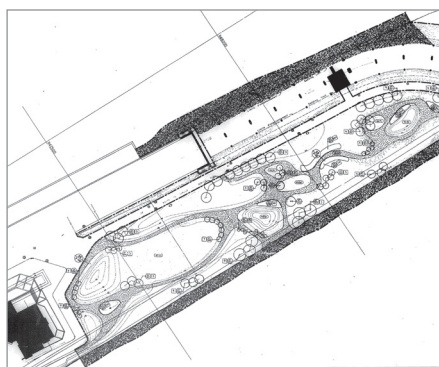
Chacun des territoires attribués aux architectes paysagistes présentait une réalité programmatique différente. Alors que PPAC et SSJSC s'occupaient de la planification et de l'organisation spatiale sur le site des pavillons et le site récréatif, Don Graham créait un parc naturel de toutes pièces et Harper - Lantzius Consortium détaillait les aménagements paysagés autour des bâtiments d'accueil.

Le rôle de l'architecte-paysagiste fut décisif dans l'expression du Plan directeur. Tout était à créer, le sol, sur toute l'étendue de l'emplacement étant fait de terre rapportée. L'aménagement paysager devant compléter et souligner les caractéristiques du plan, s'affirmait comme le facteur le plus puissant dans la réalisation d'une continuité visuelle¹³.

La section qui suit présente la contribution de chaque groupe, précédée d'un résumé biographique des membres principaux de chacun.

PROJECT PLANNING ASSOCIATES CONSORTIUM (PPAC)

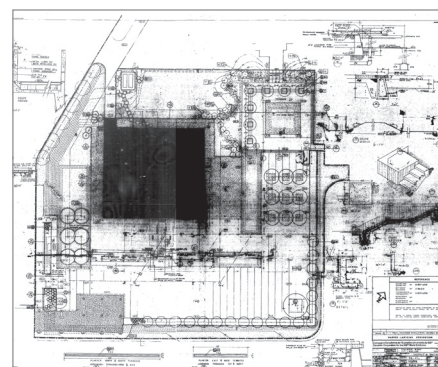
Le consortium réunissait trois groupes pionniers et influents de l'architecture de paysage, soit Project Planning Associates Limited (PPAL), J. Austin Floyd et Dunnington-Grubb & Stensson. Au moment de la formation du consortium, chacun bénéficiait d'une grande renommée et avait une pratique bien établie. PPAL a été la première firme multidisciplinaire au Canada (et la seule pendant longtemps dont un architecte paysagiste était président) inspirée du modèle américain dont Hideo Sasaki



ILL. 8. PLAN ARCHITECTURAL : AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE, PARC, 1966, HARPER - LANTZIUS CONSORTIUM. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1518, RÉF. 200-15, PROJET T. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012) (EXTRAIT).

fut le pionnier¹⁴. Fondée en 1956 et basée à Toronto, PPAL s'est vu confiés des mandats importants tels le Don Mill New Town Master Plan, réalisé en 1952-1958, et l'aménagement de la voie maritime, inaugurée en 1959¹⁵. Parmi ses autres projets, notons l'aménagement de campus, de parcs et de villes nouvelles. PPAL a connu une expansion continue et sans précédent, à un point tel où, à un certain moment, il employait plus de trois cents personnes et possédait onze bureaux satellites¹⁶. Le fondateur, Macklin Leslie Hancock (1925-2010), urbaniste et architecte paysagiste, était diplômé en agriculture de l'Ontario Agricultural College de Guelph et en architecture de paysage de la Graduate School of Design de Harvard, comme plusieurs des architectes paysagistes de renom de l'époque.

J. Austin Floyd (1910-1981) de Toronto a été l'un des premiers à porter le titre d'architecte paysagiste au Canada. Né au Nouveau-Brunswick, il a fait ses études au Manitoba et obtenu une maîtrise en architecture de paysage de Harvard également, en 1946. Parmi ses réalisations on compte plusieurs parcs importants en Ontario et en Alberta, des jardins botaniques, des terrains de jeux, des jardins résidentiels et institutionnels¹⁷. Garden for the Blinds (1956)

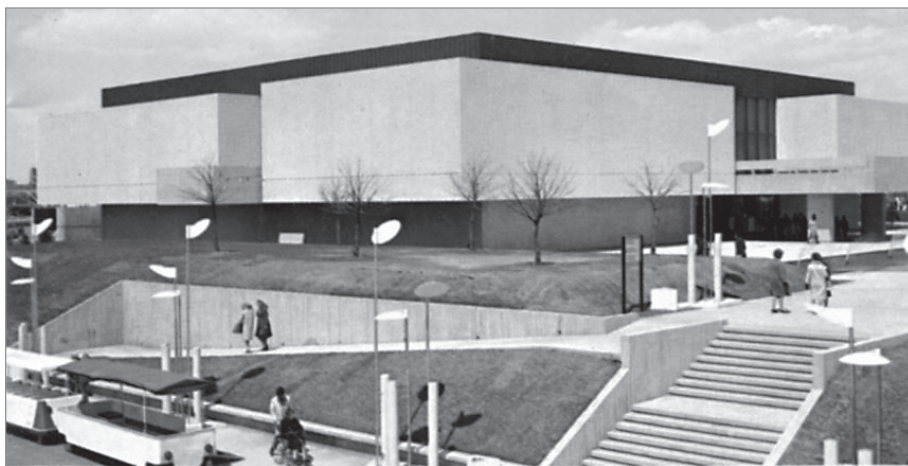


ILL. 9. PLAN ARCHITECTURAL : GALERIE D'ART, FONTAINE, AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE, LAYOUT & DETAILS, 1966, HARPER - LANTZIUS CONSORTIUM. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1518, RÉF. 200-15, PROJET T. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

à Toronto (aujourd'hui effacé par la construction d'édifices) est l'une de ses plus célèbres créations.

Dunnington-Grubb & Stensson était également une firme d'architectes paysagistes de Toronto, composée de Lorrie Alfreda (1877-1945) et d'Howard B. Dunnington-Grubb (1881-1965), mari et femme, et de Sven Herman Stensson, tous originaires d'Angleterre. Howard B. Dunnington a obtenu un diplôme de la Cornell School of Landscape Architecture au début des années 1900. Avec sa femme, ils ont été parmi les fondateurs de l'Association canadienne des architectes paysagistes et urbanistes en 1934. Ensemble, ils ont réalisé un grand nombre de jardins, de parcs et d'aménagements de campus et de plans urbains, dont celui de la ville de Brantford en Ontario, en plus d'avoir fondé la pépinière Sheridan en 1913¹⁸.

Le consortium, dont chaque membre avait une pratique couronnée de succès, avait pour rôles de planifier l'aménagement des sites des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, d'intégrer les pavillons en ajustant leur aménagement paysager et de concevoir les espaces publics (zones de services, aires de repos, mails, places, etc.). Leur plan d'ensemble consigné sur onze



ILL. 10. PAVILLON LE GÉNIE CRÉATEUR DE L'HOMME (AUSSI NOMMÉ GALERIE D'ART) SUR LA CITÉ DU HAVRE, CONÇU PAR GILLES CÔTÉ ET JOHN BLAND DE GAUTHIER ET GUITÉ. À NOTER LES ESCALIERS ET LES MURETS EN BÉTON STRIÉ. | JONATHAN CHA, ALBUM SOUVENIR DE L'EXPO 67.

planches et intitulé *Aménagement paysager-Plan directeur-îles Sainte-Hélène et Notre-Dame* (1965) progressait au rythme d'arrivée des projets et de l'attribution des lots continuellement mis à jour par Gilles Gagnon de la CCEU. Ces planches où l'on voit l'implantation des pavillons, les parcelles et les réseaux de transport montrent l'importante contribution de PPAC à l'organisation d'ensemble et aux aménagements paysagers. Les surfaces en pavés préfabriqués et de calcaire, les ouvrages d'art comme les murs de soutènement, les escaliers, les bacs, les ponts, ainsi que le type de plantes qu'on retrouve à plusieurs endroits y sont détaillés. Ces items se trouvent par exemple à la place des Nations, aux pourtours du lac des Cygnes, aux entrées du pavillon l'Homme et l'Agriculture. En plus des plans d'ensemble et des détails d'éléments types, plusieurs plans montrent la réalisation des nombreux aménagements paysagers particuliers par PPAC, dont les secteurs de la place des Nations, du métro et de la mare aux Diables; les aires d'arrivée de part et d'autre du pont de la Concorde; la place des Ingénieurs et son mail central au nord; les mails du Commonwealth et de la Gare¹⁹. Ces plans illustrent en détail l'implantation, le choix

des plantes et la construction de murs, d'escaliers, de rampes, de garde-corps et de pavage. Par exemple, pour le secteur d'arrivée des véhicules près de la place des Nations, PPAC a conçu en détail les lits de plantations, les bordures de béton et de bois, les surfaces et le traitement des pentes en pierre et en gazon, en plus des détails des murs de soutènement, des gradins, des sentiers pédestres, des bacs de plantations et des escaliers de béton.

L'examen des plans fait ressortir l'utilisation de motifs simples et une prédominance de formes ordonnées traduites par des rangées d'arbres, du mobilier disposé régulièrement le long des allées, des alignements géométriques de plates-bandes surélevées pour les mails piétonniers, ainsi que des assemblages de petites buttes aux formes angulaires pour les espaces de repos. L'utilisation des formes géométriques et angulaires de ces derniers ainsi que leurs volumes en croissant entourant un alignement de bancs est caractéristique du design moderne de cette période où l'on se préoccupait de créer des espaces confortables, à l'abri de la circulation et plaisants visuellement. L'attention portée aux emplacements de ces espaces stratégiques répondait de

facto à l'objectif de mise en valeur des vues qu'avait fixé Édouard Fiset, architecte en chef de la CCEU.

Lieux de contemplation, ces aires de repos disposées judicieusement près des aires de service ou en bordure de l'eau faisaient face à la ville; l'un d'eux se nommait d'ailleurs « Point de vue du havre ». En réponse au concept urbain de zonage et de gestion adéquate de la circulation, les services et les espaces publics étaient concentrés dans la partie centrale de l'île Notre-Dame où se étaient situés les plus petits pavillons. On y trouvait la place de l'Amiante, la place des Ingénieurs et le QAMA plaza (près des pavillons des provinces de l'Ouest) conçus par PPAC.

Ajuster les plans des architectes aux composantes du plan directeur, créer des aires de repos, des mails piétonniers, des places publiques, aménager les aires de service et d'arrivée et concevoir les détails types des ouvrages d'art, telle était la contribution de PPAC. Ces aménagements, dont la plupart ont malheureusement disparu, servaient à unifier les pavillons, à animer les places publiques et à offrir aux visiteurs une expérience esthétique fonctionnelle, conforme aux tendances modernes en architecture de paysage.

HARPER - LANTZIUS CONSORTIUM

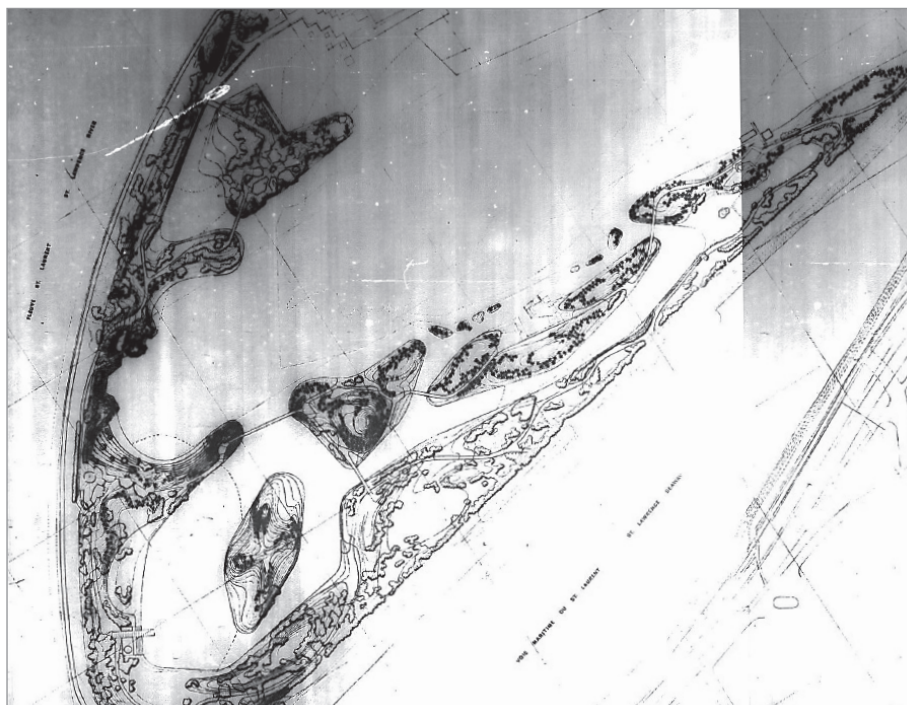
Harper - Lantzius Consortium était formé de Douglas Harper, architecte paysagiste de Montréal, et de John Lantzius de Vancouver. Natif de Montréal, Douglas Harper (1933-2000) a joué un rôle important dans la discipline de l'architecture de paysage puisqu'il est l'un des fondateurs, avec Danièle Routaboule, de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, où il a enseigné de 1968 à 1972. Il se serait joint à la Faculté de l'aménagement au contact de Guy Desbarats

lors de l'Expo 67, alors que ce dernier devenait doyen de la Faculté de l'aménagement, nouvellement formée en 1968²⁰. Il a par la suite été à l'emploi de Parcs Canada, jusqu'en 1994.

Pour sa part, John Lantzius s'est fait connaître alors qu'il était stagiaire chez Lawrence Halprin, célèbre architecte paysagiste de la côte ouest américaine, avec lequel il a collaboré à l'aménagement du campus de l'Université de Victoria (1964-1972), alors qu'il travaillait pour Desmond Muirhead et Clive Justice. Il a également participé à l'aménagement des campus des universités de la Colombie-Britannique et Simon Fraser à titre de consultant pour la firme d'architectes Erickson & Massey. On doit d'ailleurs à cette dernière la réalisation du pavillon de l'Homme dans la Cité situé dans le secteur de la Cité du Havre²¹.

Harper - Lantzius Consortium a conçu la plupart des aménagements paysagers spécifiques aux pavillons de la Cité du Havre ainsi que le parc de la pointe du Havre²². De toutes les équipes, il a soi-disant fait le plus grand nombre d'interventions paysagères. Avec celui de Don Graham, on aurait tendance à dire de leur travail : «voilà ce que fait un architecte paysagiste²³».

La recherche de formes innovatrices et l'intégration de l'aménagement paysager à l'architecture illustrent l'approche moderniste de l'architecture de paysage adoptée par Harper - Lantzius Consortium pour l'aménagement autour des pavillons, dont ceux de l'Administration, de l'Accueil et du Génie créateur de l'homme (aussi nommé Galerie d'art et Musée d'art). Les formes rectilignes des bassins et des plates-bandes gazonnées ainsi que la disposition des murs et des escaliers du pavillon de l'Administration et de ceux du Génie créateur de l'homme et de la Photographie suivent les lignes et



ILL. 11. PLAN ARCHITECTURAL : EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE, PARC SUD-OUEST, ÎLE NOTRE-DAME, TERRASSEMENT, 1967, D.W. GRAHAM AND ASSOCIATES, LANDSCAPE ARCHITECTS, CONSORTIUM D. GRAHAM, O. BIEHEGRIC, G. DAUDELIN. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1531, RÉF. 400, PROJET A. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

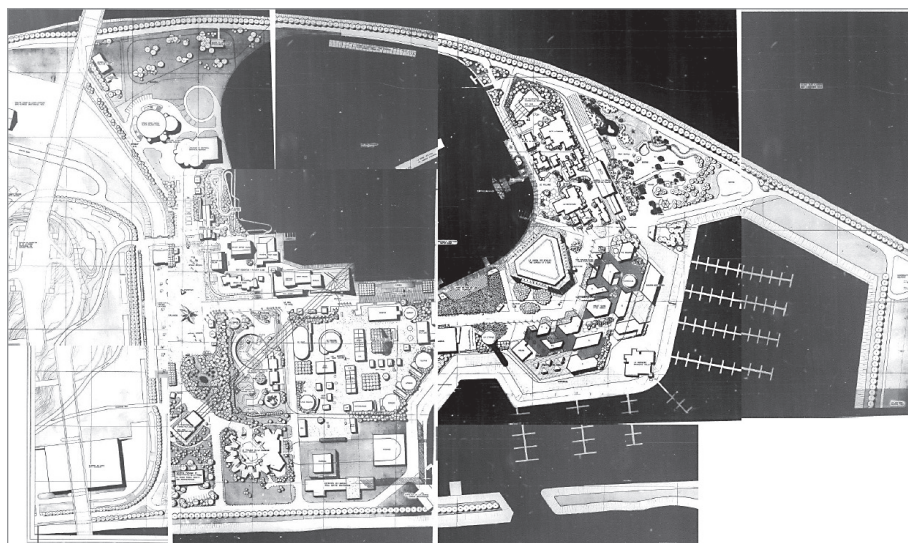
les formes des bâtiments. L'expression de Marc Treib, «*house with garden and not house and the garden*», exprime bien ce principe de fluidité des fonctions et des formes entre l'intérieur et l'extérieur des édifices. Les formes hexagonales et angulaires se trouvant notamment dans le secteur du Centre international de commerce étaient également fortement prisées dans l'aménagement paysager de cette période. Lovejoy Plaza en Oregon, conçue par Lawrence Halprin avec qui John Lantzius avait fait son apprentissage, est l'un des exemples les plus iconiques de cette tendance. En contraste et sans doute en réponse au concept du plan directeur promouvant la distinction entre formes organiques et ordonnées, l'utilisation de formes courbes domine les sentiers du parc de la pointe du Havre. Disposés pour varier l'expérience, ils s'élargissent par endroits pour créer des espaces d'arrêt et se divisent à d'autres

pour s'approcher de l'eau. Le sentier culmine jusqu'à la pointe où la vue sur Montréal est l'une des plus spectaculaires, encore aujourd'hui.

Parmi les détails remarquables et représentatifs de cette période, soulignons les murs de soutènement et les escaliers devant le pavillon du Génie créateur de l'homme, encore visibles aujourd'hui. La finesse et la simplicité de l'arrimage entre la rampe et l'escalier ainsi que la richesse du béton texturé des murs rappellent les détails d'ouvrages architecturaux et d'aménagement de cette période à Montréal, notamment la place Bonaventure et certains ouvrages du square Viger. Ces ouvrages typiquement modernes de la Cité du Havre, dont certains sont toujours présents, s'apparentent aussi à ceux du campus de l'Université de Montréal, où plusieurs aménagements sont redevables à l'architecte paysagiste



ILL. 12. VUE SUR LE MINIRAIL ET LES PLATES-BANDES FLEURIES. | FONDS VM94 (AFFAIRES INSTITUTIONNELLES), VM94-EX273-910, ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (c. 1967).



ILL. 13. PLAN ARCHITECTURAL : PAYSAGISME, LA RONDE, PLAN DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, 1966, SASAKI, STRONG & ASSOCIATES AND JAMES SECORD CONSORTIUM, LANDSCAPE ARCHITECTS AND SITE PLANNERS. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1564, RÉF. 500-6, PROJET K. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

Douglas Harper, embauché par la firme Jean-Claude La Haye et associés lors des travaux du plan directeur au milieu des années 1960²⁴. D'ailleurs, le motif en hexagones utilisé pour le pavage du pavillon de l'Homme dans la Cité et du pavillon d'Accueil s'apparente à celui de la place de la Laurentienne du campus de l'Université de Montréal.

SASAKI STRONG & ASSOCIATES - JAMES SECORD CONSORTIUM, LANDSCAPE ARCHITECTS AND SITE PLANNERS (SSJSC)

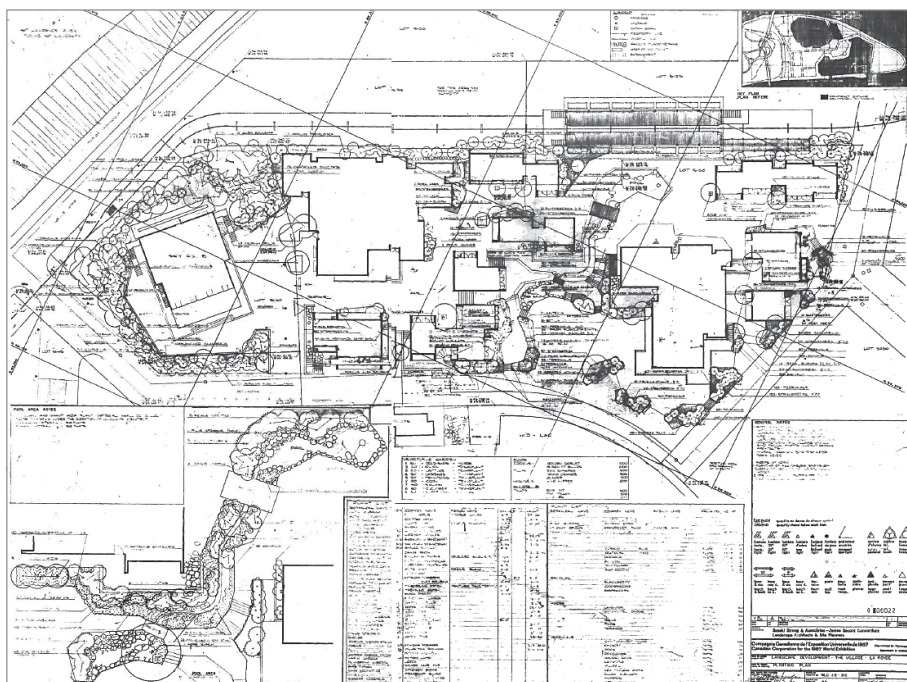
Sasaki Strong & Associates Ltd. (1961-1967) est un bureau fondé par l'architecte paysagiste canadien Richard Strong et l'architecte américain Hideo Sasaki. Ce

dernier, professeur et directeur (1958-1968) de la Harvard Graduate School of Design, a acquis une grande renommée en Amérique du Nord par ses réalisations et son enseignement²⁵. Il a contribué à moderniser l'architecture de paysage et est célèbre pour son approche interdisciplinaire et sa prise en compte des aspects historiques, sociaux, environnementaux et culturels. L'objectif de ses interventions a constamment été de rehausser et de maintenir la qualité de l'environnement. Parmi ses projets marquants²⁶, notons les John Deere World Headquarters en Illinois, l'un des premiers « *corporate landscapes* » (1964), le Copley Square de Boston (1966), de même que le jardin-terrasse de la place Bonaventure à Montréal (1967) qui a remporté la plus haute distinction américaine en architecture de paysage en 1970²⁷. Strong, architecte paysagiste diplômé de la Harvard Graduate School of Design (1959), a commencé sa carrière avec la firme Project Planning Associates Ltd., enseigné à l'Université de Toronto à compter de 1965 et travaillé notamment sur le Moss Park Redevelopment (1962), le Nathan Phillips Square (1965) et le jardin-terrasse de l'hôtel Sheraton (1976).

James Secord, architecte paysagiste et urbaniste puis membre du Architectural Advisory Committee pour l'Expo 67 (1964 à 1966), a été engagé comme consultant par la CCEU en novembre 1963, avec Sasaki Strong & Associates, pour planifier et dessiner les espaces non construits de La Ronde, puis pour réaliser une étude de faisabilité de la Marina²⁸. Mandatés pour faire du secteur est de l'île Sainte-Hélène un endroit festif et récréatif, ils ont travaillé en étroite collaboration avec les ingénieurs, les architectes et les artistes qui ont contribué au design des édifices, des jeux, des œuvres d'art, etc.²⁹. Le plan directeur de La Ronde et du port Sainte-Hélène comprend plusieurs zones

thématiques, dont la Place d'arrivée, la Place de la fontaine, le Monde des petits, la Place des étoiles, le Carrefour international, le Village et la Marina³⁰. Le plan libère de vastes espaces de circulation orchestrés comme un parcours où de part et d'autre se trouvent des espaces aux ambiances variées offrant une certaine intimité. Le plan de La Ronde doit se lire comme une succession d'espaces thématiques aux aménagements paysagers distincts.

Le design d'ensemble joue beaucoup sur la topographie, les niveaux, les textures et les motifs des matériaux de revêtement de sol, suggère une très grande présence et variété végétale (particulièrement des massifs de plantation) et multiplie les bassins et les jeux d'eau. Le modernisme de l'aménagement se perçoit dans le désir d'exprimer un ordre spatial par le mouvement et l'asymétrie. Des formes angulaires et des lignes brisées autant que des formes sinueuses propres aux années 1960 rappellent les travaux précurseurs des grands architectes paysagistes américains de la modernité, tels ceux de Thomas Church (en référence au Donnell Garden conçu en 1948) et ceux de Garrett Eckbo. Le Donnell Garden, considéré comme « *a study in the relationship of biological form, geometry and natural landscape*³¹ », est certes l'inspiration des formes biomorphiques qualifiées d'« *indicators of modernity*³² » privilégiées par Sasaki. Le projet de La Ronde témoigne de l'influence de l'École californienne menée par Church et Eckbo, celle qui a valorisé et mis sur un pied d'égalité les espaces extérieurs comme espaces de vie, les « *living outdoors*³³ ». À l'instar de l'approche d'Eckbo, celle de SSJSC renonce à l'axialité, produit un espace tridimensionnel, met en valeur les qualités intrinsèques des matériaux et mise sur une expérience dynamique non statique mettant de l'avant la gaieté, la fantaisie, l'imagination et l'aventure.



ILL. 14. PLAN ARCHITECTURAL : LANDSCAPE DEVELOPMENT, THE VILLAGE, LA RONDE, PLANTING PLAN, 1966, SASAKI, STRONG & ASSOCIATES AND JAMES SECORD CONSORTIUM, LANDSCAPE ARCHITECTS AND SITE PLANNERS. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1564, RÉF. 500-16, PROJET 0. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

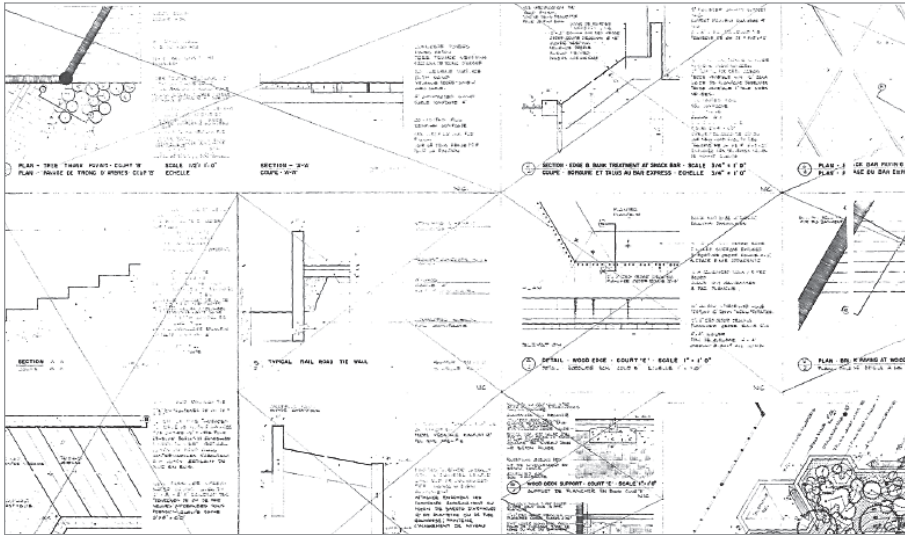
Par cette fusion des besoins humains et des forces naturelles, le grand intérêt pour le végétal et la confrontation entre des formes biomorphiques et géométriques, La Ronde est un témoin significatif de la pratique de Sasaki Strong & Associates et de l'architecture de paysage moderne en Amérique du Nord.

DON GRAHAM & ASSOCIATES

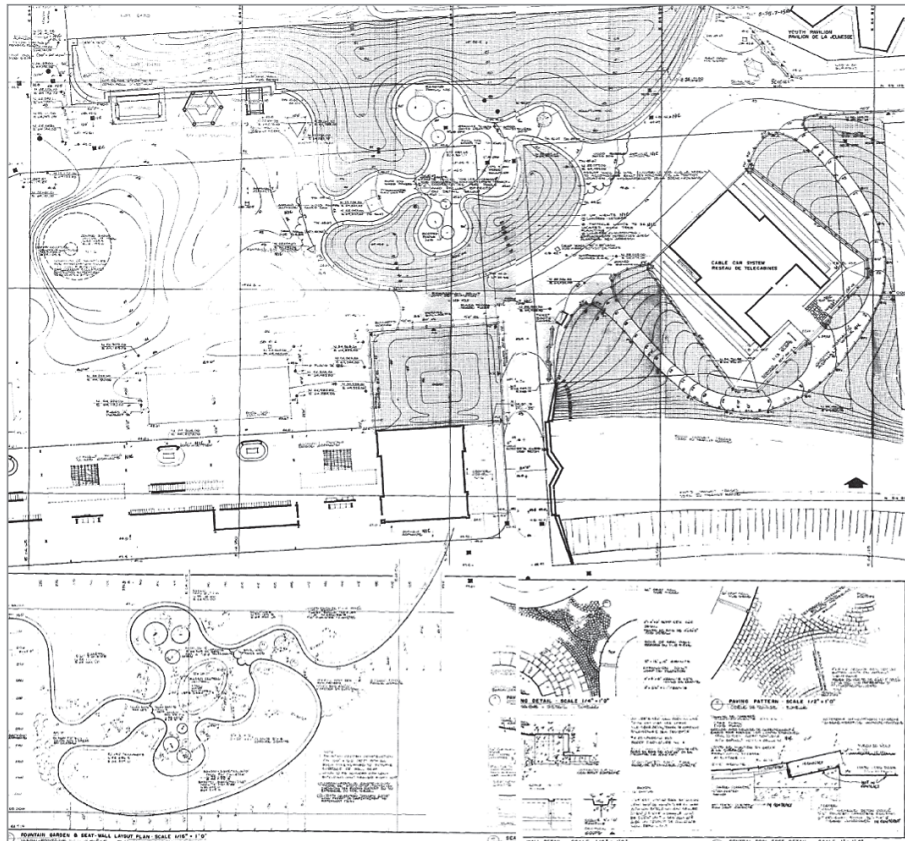
Après avoir conçu le jardin des Provinces le long du boulevard de la Confédération (1962) et avoir œuvré pour la Commission de la Capitale nationale à Ottawa, Don Graham a été appelé à travailler sur un secteur résolument différent des autres architectes paysagistes engagés dans le processus d'aménagement de l'Expo 67³⁴. En effet, la commande consistait à concevoir les jardins de l'île Notre-Dame, c'est-à-dire un site naturel sans pavillon caractérisé par un regroupement d'îles couvertes de végétaux autour du bassin

des régates³⁵. Du plan de nivellement au plan d'implantation jusqu'aux détails de construction, Graham a conçu l'ensemble du projet entre 1964 et 1966. Le parc Sud-Ouest, qui permet un contact direct avec le fleuve Saint-Laurent, était un parc naturaliste, une aire de repos et de promenade dominée par les plans d'eau. La toponymie des espaces, à titre d'exemple l'anse du pêcheur ou l'arrêt de la balade, s'inscrivait dans l'approche conceptuelle et la sensibilité de Don Graham.

Avec ses îles et ses lacs accessibles par des ponts et des liaisons en bateaux, Graham désirait représenter le paysage canadien, notamment les côtes de la Colombie-Britannique ou les baies des Provinces maritimes. Ce parc devait être à la fois un lieu de plaisir et un lieu d'immersion ou d'introduction à la culture canadienne, en accord avec la mission de l'Expo 67. Le projet de Graham se voulait un « *soft landscape* » en opposition au « *hard landscape* »



ILL. 15. PLAN ARCHITECTURAL : *LANDSCAPE DEVELOPMENT, INTERNATIONAL CARREFOUR, LA RONDE, DETAIL PLAN, 1966*, SASAKI, STRONG & ASSOCIATES AND JAMES SECORD CONSORTIUM, LANDSCAPE ARCHITECTS AND SITE PLANNERS. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1564, RÉF. 500-16, PROJET 0. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012) (EXTRAIT).



ILL. 16. PLAN ARCHITECTURAL : *EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE, PLACE D'ARRIVÉE, LA RONDE, PLAN D'ENSEMBLE & NIVELLEMENT, 1966*, SASAKI, STRONG & ASSOCIATES AND JAMES SECORD CONSORTIUM, LANDSCAPE ARCHITECTS AND SITE PLANNERS. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA / FONDS DE LA CCEU / BOBINE M-1564, RÉF. 500-16, PROJET 0. © GOUVERNEMENT DU CANADA. REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (2012).

de l'ensemble du site de l'Expo composé des mails, des places, du Minirail et évidemment des dizaines de pavillons. Graham a planifié ce secteur pour être « *a picnic area, it was a walk in a park area, it was like a sort of rest area [...] a pedestrian walk, at the time where walking wasn't popular*³⁶ ». Ce projet s'inscrivait dans l'émergence d'une nouvelle conscience écologique qui mettait en valeur le territoire naturel, le fleuve, et créait de toutes pièces un espace vert à l'échelle humaine.

L'aménagement se composait de formes courbes et naturelles, de baies et de chemins serpentine. Le parcours piéton, au travers de zones ouvertes, fermées et dégagées, permettait de s'approcher et de s'éloigner successivement des contours de l'île et du lac. Un autre élément évoquait le *Canadian landscape* : la végétation ; elle se composait de plantes indigènes tels les frênes, les peupliers canadiens (évoquant le paysage laurentien), les pommiers, les ormes, les pins et plus d'une quarantaine d'espèces d'arbustes. L'ensemble des plans techniques et de conception démontre l'éventail complet de la pratique de l'architecture de paysage : nivellement, plantation, implantation, détails de construction, etc. Les plans de détails dévoilent une très grande variété de pavage (blocs de bois, béton, cailloutis, agrégats exposés, dalle armée), de lampadaires (luminaires d'arbres, de parcs, bollards, encastrés, horizontaux, à trente degrés et quarante degrés) et de constructions en pierres (murs de pierres sèches, murs en maçonnerie, marches en pierres à chaux ou en pierres de sable)³⁷. Les dessins sont précis, clairs et très bien exécutés. Le travail de Don W. Graham réalisé sur la pointe sud de l'île Notre-Dame a été très apprécié.

Le parc de l'île Notre-Dame reflétant l'essence du paysage canadien est sans contredit une réussite sans pareille d'un art

qui jusqu'ici, au Canada, ne semblait aux yeux de la plupart n'être qu'un décor importé et accessible seulement au riche. La continuité dans la trame paysagiste contribua ici à créer et identifier le milieu urbain³⁸.

L'IMPACT DE L'EXPO 67 SUR LA DISCIPLINE DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE AU CANADA

Bien qu'existant depuis le dix-neuvième siècle, l'architecture de paysage au Canada prend véritablement son envol à compter de la seconde moitié du vingtième siècle grâce à de grands projets comme celui de l'Expo 67. En cette période de grande effervescence et de croissance démographique, les villes se transforment au nom de la rénovation urbaine. Les années 1960 riment avec la modernisation des villes, caractérisée par l'accélération du processus d'aménagement et le désir des édiles municipaux de changer le visage des villes. Elles s'inscrivent dans la réflexion de la Charte d'Athènes visant à marquer les quatre grandes fonctions de la ville : circuler, travailler, habiter et se récréer. Des démolitions massives, un urbanisme souterrain, des mégastructures et de nouveaux repères architecturaux dominent cette transformation de la trame urbaine du dix-neuvième siècle. L'ambition des dirigeants municipaux et des promoteurs, alliée aux politiques interventionnistes des gouvernements contribue à renouveler le discours sur l'urbanisation et l'habitabilité de la ville.

D'est en ouest, dans les années 1960 le nombre d'architectes paysagistes est en croissance grâce aux grands projets, notamment l'Expo 67, la construction de la voie maritime du Saint-Laurent, la création de sites historiques et touristiques, l'instauration de parcs nationaux et provinciaux, la création de campus universitaires, de réseaux d'espaces verts, l'érection de nouveaux quartiers résidentiels issus de

programmes gouvernementaux et le réaménagement de places et de parcs existants. Ce sont des années par ailleurs où s'amorce une prise de conscience de l'importance des sites naturels et de l'intérêt de les protéger et de les mettre en valeur. De nombreux architectes paysagistes venus d'Europe s'installent au Canada durant cette période et contribuent à enrichir la profession. À la Ville de Montréal, les années 1960 sont « la décennie des grands parcs de quartier à vocation sportive, des terrains de jeu et des aréna [...] qui obéissent à des normes strictes » de répartition d'activités selon des ratios de population³⁹.

Dans plusieurs projets urbains toutefois, la profession est intégrée à un ensemble et à l'architecture, tels les campus universitaires, les places servant de seuil aux salles de concert et aux complexes culturels comme la place des Arts, aux jardins et aux plazas de complexes immobiliers tels la place Ville-Marie et le Westmount Square. L'Expo 67 allait donner un tout autre élan. Pour les professionnels interviewés, il y a unanimité quant à l'impact de cet événement sur le *leadership* de la profession. « *Absolutely, absolutely [...] it was wonderful for the profession* » (Brad Johnson), « *it was exciting* » (Don Graham), « *c'est absolument vrai [...] des expériences magnifiques* » (André Hoffmann), « *une influence énorme, énorme [...] Oh ! Ça a été magique* » (Peter Jacobs), « *déterminant !* » (Ron F. Williams), « *ça a marqué ma vie, c'était l'élément majeur de ma vie [...] une espèce d'apothéose* » (Pierre Bourque). L'enthousiasme et les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser cette période d'effervescence définie par Johnson comme étant à la fois un lieu d'affirmation identitaire canadienne et le visage du pays présenté au monde. L'Expo 67 « a ouvert les yeux, les yeux sur l'esthétique, l'esthétique du milieu et ça, c'est le paysage⁴⁰ ».

L'EXPO 67 : L'ASSISE DE L'AFFIRMATION DU RÔLE DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE COMME DISCIPLINE D'AMÉNAGEMENT

L'Expo 67, « triomphe de l'architecture et du design⁴¹ », représente le moment où l'architecture de paysage s'impose et devient une plus-value pour les travaux menés par les architectes, les ingénieurs et les urbanistes. Les architectes paysagistes ont occupé des rôles clés dans la confection du site de l'Exposition universelle :

Landscape architects played a fairly important part, not only in the planning but also in detail design of the landscape if you like, the public landscape [...] So, landscape architects had a big role in the planting or in the master planting, as well as on smaller scale and detail design stuff. And landscape architects gained confidence in themselves as a result of being that, as being part of this big show, it was such a big exciting place⁴².

Les architectes ne sont plus les seuls maîtres à bord en raison de l'émergence de nouvelles professions (l'architecture de paysage, le design intérieur et le design industriel) et l'Expo 67 a été une plateforme privilégiée pour révéler et mettre à l'avant-scène l'architecture de paysage. Comme le soulignait déjà James Secord à l'époque, l'Expo 67 a précipité la maturité de la profession et a fait valoir leur contribution au sein d'équipes de planification⁴³.

La perception des architectes paysagistes comme des « planteurs d'arbustes » s'est estompée avec l'Expo 67 ; ils ont démontré leur capacité à concevoir des projets complexes et ont joué un rôle significatif dans la planification et le design des sites⁴⁴. L'Expo 67 représente « le début du modernisme ici au Québec [...] le passage d'un esprit Art déco à un esprit moderne⁴⁵ ». L'architecture de paysage s'est imposée

comme une discipline essentielle de l'aménagement du territoire : « des projets comme les canaux de l'île Notre-Dame, pour les pavillons et d'autres bâtiments, le système paysager qui est devenu mature maintenant, mûr, c'était unique [...] le paysagisme était le facteur principal⁴⁶ ».

Un aspect exemplaire de l'Expo 67 est l'esprit de convivialité qui régnait parmi les designers, l'enthousiasme qu'ils avaient à partager leur expertise et leurs intérêts dans cette aventure sans précédent. Il n'était pas question de concurrence ni de marketing, mais plutôt de collaboration dans cette période où les concepteurs avaient l'« impression d'inventer le Nouveau Monde⁴⁷ ». Cette camaraderie s'est poursuivie dans les années suivant l'Expo par des liens amicaux et professionnels où « même les rivaux étaient toujours les meilleurs amis⁴⁸ ». Hoffmann résume ainsi l'intensité de son expérience de l'Expo 67 : « Je restais là environ 16 heures par jour. C'était bien, c'était difficile de m'adapter à la vie normale, post-Expo⁴⁹. »

L'Expo représentait la possibilité pour les francophones comme Pierre Bourque (qui n'avait que vingt-trois ans à son arrivée, « imagine ! ») de travailler en langue anglaise et de collaborer principalement avec des professionnels de l'Ontario et des États-Unis. Comme il y avait si peu d'architectes paysagistes québécois, les architectes paysagistes canadiens et étrangers représentaient la norme. L'Expo 67 a été une véritable occasion de faire rayonner les architectes paysagistes de tout le pays puisque, en plus de ceux dont nous avons parlé dans cet article, plusieurs bureaux ont été appelés à participer au design des espaces extérieurs, donnant une nouvelle perspective à la profession⁵⁰.

Pour l'ensemble des interviewés, la réalisation des projets complexes et d'envergure

« *even with impossible deadlines*⁵¹ » a été rendue possible grâce au travail d'équipe, à une organisation soignée et à l'ambiance de travail. Pour Don Graham, une part du crédit revient à Robert Calvert, architecte paysagiste responsable du plan d'ensemble pour la CCEU : « [Calvert] *had an understanding of how people integrated together, worked together*⁵². » Calvert était parmi ceux qui ont décidé de former une équipe de professionnels à l'échelle canadienne, une première collaboration du genre dans le domaine de l'architecture de paysage et, encore aujourd'hui, une expérience inégalée⁵³.

« LES ANNÉES D'ÉMERGENCE » : LA CRÉATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ET DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES PROVINCIALES

L'ouverture successive de départements d'enseignement universitaire en architecture de paysage concorde avec la période de l'Expo 67 et des grands projets à travers le Canada. Cinq universités canadiennes ont créé leur programme dans la deuxième moitié des années 1960 : Guelph, Toronto, Montréal, Ryerson et Colombie-Britannique. Cette période rime aussi avec la fondation des principales associations provinciales : British Columbia Society of Landscape Architects (BCSLA, 1964), Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ, 1965), Ontario Association of Landscape Architects (OALA, 1968) et Manitoba Association of Landscape Architects (MALA, 1973). L'Expo 67 a eu pour effet de confirmer l'importance de la profession dans les projets majeurs⁵⁴.

À la lumière des entretiens réalisés, il semble que l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal n'aurait pas été fondée aussi tôt qu'en 1968 sans l'Expo 67, bien que les écoles à Guelph

et à Toronto avaient déjà été établies. L'exposition a stimulé la profession : plusieurs architectes paysagistes étrangers sont venus s'installer à Montréal et sont devenus membres de l'AAPQ⁵⁵. Les premiers enseignements à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal ont été fortement imprégnés par l'esprit de l'Expo, notamment en qui concerne la multidisciplinarité : « c'est à travers cet esprit que la faculté a été formée⁵⁶ ». Les programmes d'études de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, créée en 1968, incluaient un tronc commun de cours en première année dans le but d'aider les étudiants à choisir une formation entre celles offertes à la faculté (architecture, urbanisme ou architecture de paysage)⁵⁷.

L'ESSOR ET LA RENAISSANCE DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE POST-EXPO 67

À Montréal, l'impact de l'Expo 67 s'est fait ressentir pendant deux décennies (1965-1985). Bien que les années 1970 se caractérisent par une période de ralentissement de la croissance économique et démographique, une nouvelle mentalité se traduit alors par la quête d'une qualité de vie urbaine, alliée à un retour en ville et à la redécouverte du patrimoine bâti. Plusieurs villes canadiennes ont misé, durant cette période qualifiée « d'années de réappropriation⁵⁸ », sur la conversion des installations portuaires ou *waterfronts* en parcs publics. À titre d'exemple, en 1969, les gouvernements fédéral et provincial ont entrepris conjointement l'aménagement d'une promenade de neuf kilomètres avec lampadaires et bancs sur les deux rives de la rivière Saint-Charles, au centre-ville de Québec. Les principes de l'aménagement de l'Expo 67 basés sur un concept urbain fort auraient-ils guidé le processus d'aménagement de ces grands projets ? Cela reste à vérifier, mais il convient tout à fait de dire,

à l'instar de Richard Bergeron, « que c'était le début d'un temps nouveau⁵⁹ ».

Avec Pierre Bourque comme horticulteur en chef, la Ville de Montréal a lancé, dans les années suivant l'Expo, de nombreux programmes d'embellissement et de plantation d'arbres. Bourque a alors engagé une trentaine d'architectes paysagistes des premières cohortes graduées de l'École d'architecture de paysage (les « meilleurs ! »). Il s'agissait là du « plus gros bureau d'architectes paysagistes en Amérique du Nord⁶⁰ ». « C'était de loin le plus grand [bureau] et puis ça avait une responsabilité importante, sur le plan programmatique et sur le plan de verdissement. Je dirais qu'à l'heure actuelle c'est encore le Service des parcs qui est un peu à l'avant-garde sur le plan de verdissement de la ville⁶¹. »

L'Expo a contribué à l'émergence des préoccupations écologiques et environnementales et au désir d'embellissement des villes, notamment avec les concours annuels des villages fleuris. Durant la préparation de l'Expo et par la suite, l'industrie de l'horticulture a connu une montée importante en concordance avec la création en 1965 de la Fédération interdisciplinaire en horticulture ornementale du Québec (FIHOQ). Le site de l'Expo 67 s'est avéré un immense jardin déclencheur d'un nouvel intérêt pour le végétal auprès de la population : « La beauté de l'Expo, les sites qu'il y avait là, les gens n'avaient jamais vu ça [...] Dans la tête des gens, dans l'imaginaire des gens, ce sont des îles enchanteresses⁶². » La qualité du paysage urbain du site de l'Expo a généré un intérêt et un mouvement important de réaménagement et d'embellissement de rues et de villes à l'échelle canadienne dans les années 1970 : « *streetscape treatment and fixing up towns and downtown renovations and downtown renewal, [...] developing public area [...] a lot of the same kind of things that were done in Expo*⁶³ ».

C'est ainsi que, dans les années 1970, de multiples programmes ont vu le jour au Québec dans le but d'aménager l'espace urbain, notamment les programmes d'intervention en quartiers anciens (PIQA) et d'amélioration des quartiers (PAQ), auxquels s'ajoutera ensuite le programme de revitalisation des artères commerciales (RAC). Ces programmes « consist[ai]ent en l'aménagement de jardins, l'assainissement des ruelles et l'amélioration du mobilier urbain, afin de rendre les espaces publics plus attrayants⁶⁴ ». On ne saurait oublier que ce renouveau de l'aménagement urbain était aussi le fruit des programmes lancés dans le cadre des fêtes de la Confédération.

L'Expo 67 a eu un rayonnement débordant largement les sites de l'exposition et a contribué à transformer Montréal. « Les restaurants, les terrasses, les promenades sur la rue, tout a été informé par ce qui se passait sur les îles. Je dirais même, et c'est un peu paradoxal, que les îles qui étaient en plein milieu du fleuve, en forêt, ont été plutôt un modèle de l'urbanité⁶⁵. » Selon Bourque, l'impact de l'Expo se remarque tant « sur le plan sociologique [que] sur la société québécoise par l'arrivée de tous ces pays, ces peuples, ces cuisines gastronomiques, ces cultures, et à la fois sur le plan de l'horticulture, de l'aménagement urbain, du design, et de l'architecture, ça a tout changé⁶⁶ ». Il poursuit sur les retombées de l'Expo 67 :

Montréal c'était une ville « sale et transversale » avec ses ruelles, écoute George Dor. Dans les années 1970, c'était sale Montréal [...] [Dans] les années 1970, 1975, 1980, on a fleuri Montréal, on a fait « des places au soleil » (verdissement de ruelles au centre-ville), on a remis des fleurs. Ça a changé beaucoup les parcs, les pistes cyclables, l'humanisation de la ville passait beaucoup par les plantes et l'Expo 67 a été le catalyseur de toute cette force⁶⁷.

Dans les années suivant l'Expo 67, les quelques bureaux d'architectes paysagistes au Québec, dont celui du prolifique John Schreiber, ont reçu de nombreuses commandes pour des projets de tous ordres. Cela démontre la reconnaissance du rôle et des compétences des architectes paysagistes.

L'Expo 67 a été très formatrice chez les jeunes praticiens canadiens, notamment quant à l'importance des chargés de projet et des discussions de groupe et quant à leur capacité de gérer des grands projets. Cet événement a été un encouragement et une source d'inspiration pour les jeunes architectes paysagistes, en formation. Certains n'hésitent pas à admettre le rôle crucial de leur courte expérience à l'Expo 67 dans leur carrière : « J'ai vu comment on fait un grand projet, donc après j'ai toujours été confortable dans les grands projets et dans les équipes multidisciplinaires et, quand on a créé notre propre bureau, j'avais une idée très claire de comment il faudrait s'organiser⁶⁸. » L'Expo 67 a contribué à développer chez les architectes paysagistes la capacité de réaliser de grands projets : « *That Expo experience really strengthened that feeling that we could do fairly complex and big things*⁶⁹. » Pour Ron Williams, membre fondateur de Williams, Asselin, Ackaoui & Associés (WAA), cette acquisition de connaissances et de manières de faire a contribué à la réussite de grands projets impliquant de nombreux intervenants, tels le parc-plage (1990) et le Biodôme de Montréal (1992).

L'Expo 67 a été un « *confidence builder* » pour les architectes paysagistes en leurs capacités d'assumer les rôles d'initiateurs ou de coordonnateurs de projets à grande échelle par leur vision d'ensemble et leur variété de regards. « *So, that's why so many firms were started, they would say : "Hey, we did Expo, we can go out*

*and, you know, set up our own firm and we've been through the mill and we worked under great pressure and so, we can do it!*⁷⁰. »

CONCLUSION

L'exposition universelle aura ouvert les yeux sur l'esthétique urbaine et sur les compétences des professionnels de l'aménagement à cet égard, en plus de contribuer à l'émergence de l'architecture de paysage comme d'autres disciplines de l'aménagement. Les entrevues réalisées dans le cadre de notre recherche témoignent de l'incidence de la collaboration intense sans précédent entre architectes, ingénieurs et architectes paysagistes sur la de l'architecture de paysage dont les compétences en design, en horticulture, en nivellement et en construction vont au-delà de la plantation d'arbres. La somme des projets conservés dans les documents d'archives représente l'ampleur du champ d'expertise de l'architecture de paysage regroupant des connaissances du milieu naturel, de design et de planification, à toutes les échelles et jusqu'au moindre détail.

Notre recherche a démontré que la profession était valorisée dès les premiers instants du design et de la planification des aménagements extérieurs des sites de l'exposition. Plus qu'une contribution de second ordre, l'architecture de paysage était jugée essentielle pour donner une cohérence à l'ensemble des pavillons, des infrastructures de transport, des parcs récréatifs et des espaces publics. En contrepartie, il est étonnant de constater à quel point la participation des quatre groupes dont nous avons parlé, et qui sont de surcroît renommés à travers le Canada, soit si peu connue. En effet, les ouvrages parlent peu de cette contribution et des retombés de l'Expo 67, entre autres de leur participation dans

les projets urbains importants au point où aujourd'hui elle est conditionnelle à l'obtention d'un contrat de la plupart des grands projets publics urbains. Cette voie reste à explorer.

En ce qui concerne les témoins physiques des aménagements, selon nos observations et d'après les recherches menées par Réjean Legault sur les témoins de l'Expo 67, il ne reste pratiquement rien des aménagements paysagers de l'Expo 67⁷¹. La construction du bassin olympique, du circuit Gilles-Villeneuve, du Parc Plage, du Casino de Montréal, de tours résidentielles et la venue des Floralies de Montréal, ainsi que plusieurs réaménagements ont entraîné des changements importants, dont la démolition de la plupart des pavillons, le remplissage des canaux et la reconfiguration de l'île Notre-Dame. Par conséquent, les résultats présentés dans cet article comportent une certaine valeur documentaire concernant les aménagements extérieurs, qu'une investigation approfondie sur le terrain pourrait compléter.

En terminant (et d'aventure), il est tentant de se demander si les aménagements extérieurs sont représentatifs d'un style propre à l'architecture de paysage de cette période. À peine effleurée dans cet article, la question demeure ouverte. À l'instar des grands architectes paysagistes tels Roberto Burle Marx, Thomas Church, Lawrence Halprin et Dan Kiley, les architectes paysagistes qui ont créé le « négatif » des espaces bâtis ont été certes inspirés des mouvements artistiques et architecturaux de cette période. Au-delà du simple aspect stylistique et malgré des aménagements plutôt discrets, ils ont aussi muni le site d'espaces pour la contemplation du paysage des îles, du fleuve et des canaux, éléments moteurs du design. En somme, les paysages conçus pour l'Expo 67 favorisaient le confort des

visiteurs et la possibilité de rencontres et d'échanges, conformes aux aspirations sociales de cette période et au thème de l'Expo 67, Terre des Hommes, soulignant la contribution de chaque être humain à la construction et à la préservation ce qui se trouve sur terre.

NOTES

1. La recherche dont est issu cet article doit son point de départ à un court article de Don W. Graham publié dans *Landscape Architect* en 1965 et intitulé «Expo '67 Landscape», dans lequel apparaît le nom des quatre groupes ayant participé à l'Expo 67. À noter que l'article traite peu de l'aménagement des pourtours des pavillons, réalisé par d'autres architectes paysagistes dont les contrats sont spécifiques aux pavillons.
2. Cette recherche a reçu une subvention de la Fondation de l'architecture de paysage du Canada.
3. Nous remercions tous les participants qui ont donné généreusement de leur temps pour répondre à nos questions. Leur contribution à l'Expo 67 se résume comme suit :

Peter Jacobs (1940--), au sein de la firme d'architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Michaud, Lebensold et Sise (devenue ARCO & Associés), il a été affecté à la composition formelle des pavillons thématiques.

Pierre Bourque (1942--), qui a dirigé une équipe de sept cents personnes responsables des plantations, de l'entretien et de la qualité tant horticole qu'esthétique de l'ensemble du site.

Brad Johnson (1936--), à titre d'architecte paysagiste chez Project Planning Associates Limited (PPAL), il a été responsable du plan d'ensemble de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 et il s'est chargé du suivi des travaux à Montréal.

Don Graham (1930--), qui a aménagé la portion ouest de l'île Notre-Dame, a été un acteur clé du plan d'ensemble de l'Expo 67.

Ronald F. Williams (1942--), qui a travaillé lui aussi au sein du bureau d'architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Michaud, Lebensold et Sise, sur deux pavillons thématiques. En 1966, il a été embauché par John Schreiber, architecte et architecte paysagiste, concepteur des pavillons des provinces de l'Atlantique et du Monde des enfants de l'Expo 67.

- André Hoffmann** (1930--), qui est l'une des premières personnes à avoir travaillé sur le plan d'ensemble de l'Expo 67 au sein de l'équipe menée par Sandy van Ginkel. Il a ensuite été impliqué dans la réalisation du plan d'ensemble de La Ronde à titre d'employé de la CCEU et en collaboration avec Sasaki Strong & Associates and James Secord Consortium, Landscape Architects and Site Planners.
4. PPAL semble faire exception : Macklin Hancock atteste dans un ouvrage que leur participation a débuté par l'analyse de sept sites différents dans les premiers stades de conception de l'aménagement et par la suite a consisté à concevoir les canaux et les lacs. Nous pouvons ainsi supposer qu'ils ont été impliqués dès les débuts de la conception des îles. Voir : Le Gyet, Lynda M., 1997, *Changing The Face of Canada: Profiles of Landscape Architects*, t. 1, Ottawa, Canadian Society of Landscape Architects.
 5. À noter que le Bureau international des expositions, fondé dans les années 1920, avait attribué l'exposition à la Russie, mais par suite d'un désistement de leur part, il accorda ce privilège à Montréal.
 6. Tout ce processus a été le fruit du travail d'une équipe et non d'un seul architecte. Voir : Marcoux, Alain, 2007, *Expo'67, vitrine de l'expressionnisme formel en architecture : investigations sur son contenu, son contexte et son impact*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 36. On doit tout de même à Blanche Lemco van Ginkel et Sandy van Ginkel le tout premier plan de l'exposition, lequel faisait partie du dossier de candidature déposé au Bureau de l'exposition universelle. Voir : Marcoux, Alain, 2004, « L'effet des médiations sur le choix du site et sur le développement du plan d'ensemble d'Expo 67 », *Journal de la SÉAC – Architecture Canada*, vol. 29, n°s 1-2, p. 27-38.
 7. Les activités du port étant repoussées en aval du fleuve, le secteur du Vieux-Montréal se trouvait libéré de la circulation et favorisait son développement. Cependant, Marcoux (2007, *op. cit.*) soutient que cette suggestion avait préalablement été faite par l'architecte Louis Khan lors de son passage à Montréal en 1963.
 8. Parmi les solutions pour trouver du matériel de remblai, on puisa la terre dans le fond du fleuve et on creusa l'île Ronde, l'île Verte, ainsi que les îles Moffat devenues subséquentement le lac des Dauphins, le lac des Cygnes et le lac des Régates. D'autres matériaux provenaient de la construction du métro et de la voie maritime pour compléter le remblayage des îles ainsi que l'élargissement de la jetée Mackay et de la Pointe-Saint-Charles. Voir : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 (CCEU), 1969, *Rapport général sur l'Exposition universelle de 1967*, t. 3, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
 9. Les projets d'Habitat 67 sur la jetée et du parc d'attractions sur l'île Ste-Hélène étaient quant à eux prévus dès le départ.
 10. CCEU, 1969, *op. cit.*
 11. Fiset, Édouard, 1965, « Introduction d'un concept urbain dans la planification de l'exposition », *Bulletin - Institut royal d'architecture du Canada*, vol. 42, n° 5; Fulford, Robert, 1968, *Portrait de l'Expo*, Toronto, McClelland and Stewart.
 12. Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, 1963, *Les objectifs du plan directeur*, Canada, p. 7.
 13. CCEU, 1969 : 1334.
 14. Taylor, James R., 2006, *The Practice of Landscape Architecture in Canada*, Guelph (ON), Landscape Architecture Canada Foundation, p. 11-12.
 15. Ces informations sont tirées du site de la bibliothèque de Guelph, section Archival and Special Collections, page d'accueil du Fonds Macklin L. Hancock – Project Planning Associates Ltd. détenu par cette bibliothèque, [http://www.lib.uoguelph.ca/resources/archival_&_special_collections/the_collections/digital_collections/ccla/mhpp/], consulté le 25 octobre 2011.
 16. Extrait de l'entrevue avec Brad Johnson réalisée à Port Hope le 28 juin 2011.
 17. National Architectural Archives : New acquisitions, *Bulletin de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 8, [https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:xjyE9mI5IAMJ:sextondigital.library.dal.ca/jssac/PDFs/Bulletin/Vol_8/vol8_no1_OCR_150dpi_PDFA1b.pdf+&hl=fr&gl=ca&pid=bl&srcid=ADGEE5i1bV0m2Ki9csmAjojliiSdNtH2QxXDx-5AtZN7W0vOUBMidYvQnJ_8sDFyvU4F9Tu4gYpmlCNH6flwex_WCveKS25cukq_wDFp9DxkWFRYVOKvyXAS6pniRHv9fAyg-8iTI_eV&sig=AHIEtb59q1qLcGlpUbyWjGdJP6u3hTEWg], consulté le 28 octobre 2013.
 18. [http://www.lib.uoguelph.ca/resources/archival_&_special_collections/the_collections/digital_collections/ccla/DGS/aboutsten.htm], consulté le 28 octobre 2013.
 19. Le plan de la place des Ingénieurs porte aussi la signature de Gérald Gladstone, artiste qui a conçu la sculpture-fontaine de la place.
 20. Extrait de l'entrevue avec Peter Jacobs réalisée à Montréal le 13 juin 2011.
 21. [http://uvac.uvic.ca/Architecture_Exhibits/biographies/Lantzus/], consulté le 28 octobre 2013.
 22. Sur certains plans du Fonds de la CCEU portant sur le secteur de la Cité du Havre, le nom des architectes accompagne celui des architectes paysagistes : Marshall, Merret, Stahl, Elliott & Mill pour le pavillon d'Accueil, Erickson & Massey pour celui de l'Homme dans la Cité, D'Astous-Pothier architectes pour le Centre de commerce international. Cette indication suppose que les architectes ont collaboré au design, mais cela reste à vérifier.
 23. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011.
 24. Jacobs, *id.*; et Valois, Nicole, 2012, « L'architecture de paysage moderne du campus de l'Université de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 158, p. 343-372.
 25. Walter, Rogers, 2011, *The Professional Practice of Landscape Architecture*, Hoboken, John Wiley & Sons, p. 188; Raver, Anne, 2000, « Hideo Sasaki, 80, Influential Landscape Architect Dies », *The New York Times*, 25 septembre.
 26. Durant son partenariat avec Strong, Sasaki faisait également partie de bureaux situés à Watertown, Massachusetts, et à San Francisco, Californie, sous les noms de Sasaki, Walker and Associates puis Sasaki, Dawson, DeMay Associates.
 27. « Landscape Given Top Award », *The Gazette*, 31 octobre 1970.
 28. Staples, S.M., et Douglas Lintula, 1967, « Expo '67 Revisited - La Ronde in Operation at Expo '67 », *Journal de la SÉAC, Architecture Canada*, vol. 44, n° 8.
 29. André Hoffman était en charge du site de La Ronde lors de l'engagement du consortium. Il avait déjà réalisé des études de comparaisons, élaboré une programmation et reçu le mandat par le maire Drapeau d'aller visiter Tivoli pour s'en inspirer. Selon lui, la proposition trop extravagante d'un premier consultant avait eu pour effet de mandater le consortium pour la réalisation de « quelque chose de plus simple » (extrait de l'entrevue avec André Hoffmann réalisée à Montréal le 13 juillet 2011.)
 30. Certains secteurs ont été réalisés par d'autres, dont Le Monde des petits, parc d'amusement pour les quatre à dix ans confié à John Schreiber, architecte paysagiste de Montréal. Voir : Legault, Réjean, 2005, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'exposition universelle et internationale de*

- Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design, École de design, UQAM.
31. Jellicoe, Geoffrey et Susan, 1995, 3^e éd. [1975], *The Landscape of Man*, New York, Thames and Hudson, p. 336.
 32. Treib, Marc (dir.), 1992, *Modern Landscape Architecture: A Critical Review*, Cambridge, MIT Press, p. 64.
 33. *Ibid.*
 34. Parmi ses réalisations ultérieures, notons les plans d'aménagement paysager de l'aéroport de Mirabel au début des années 1970.
 35. Les jardins de l'île Notre-Dame auront plusieurs dénominations : South West Park, parc Sud, parc Sud-Ouest de l'île Notre-Dame et lac des Régates.
 36. Extrait de l'entrevue avec Don Graham réalisée à Iroquois le 3 juillet 2011.
 37. C'est PPAC qui a fait les plans du quai flottant de ce secteur.
 38. CCEU, 1969 : 1334.
 39. *Id.* : 53.
 40. Hoffmann, extrait de l'entrevue du 13 juillet 2011.
 41. Legault, Guy, 2002, *La ville qu'on a bâtie*, Montréal, Liber, p. 76.
 42. Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011.
 43. Bantey, Bill, 1967, « The Gardener's View », *The Gazette*, 2 février; Secord, James, 1966, « Expo Challenges Planners », *The Canadian Landscape Architect*.
 44. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011; Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011; Taylor : 11.
 45. Jacobs, *id.*
 46. Hoffmann, extrait de l'entrevue du 13 juillet 2011.
 47. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011.
 48. Extrait de l'entrevue avec Ron F. Williams réalisée à Montréal le 11 juillet 2011.
 49. Hoffmann souligne l'étroite collaboration entre les architectes paysagistes, les architectes, les ingénieurs et les urbanistes, notamment en qui a trait aux circulations et à la division de l'espace aérien et terrestre : « le transport à travers les canaux a ouvert les yeux qu'il y a d'autres modes de transport. La promenade, ça veut dire la division du mouvement piéton, il n'y avait pas de véhicules, mais il y avait les bateaux, les minirails... » (extrait de l'entrevue du 13 juillet 2011).
 50. Pleasance Crawford et Ed Fife, 1988, « Landscape Architecture », 1999 *Canadian Encyclopedia World Edition* (CD-ROM), Toronto, McClelland et Stewart (tiré de Taylor : 11).
 51. Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011.
 52. Graham, extrait de l'entrevue du 3 juillet 2011.
 53. Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011.
 54. Williams, extrait de l'entrevue du 13 juillet 2011.
 55. *Id.*
 56. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011.
 57. *Id.*
 58. Marsan, Jean-Claude, 1994, 3^e éd. [1974], *Montréal en évolution*, Montréal, Méridien, p. 384; Bergeron, Richard, 1989, *Architecture du XX^e siècle au Québec*, Montréal, Méridien, p. 217.
 59. Bergeron : 220.
 60. Extrait de l'entrevue avec Pierre Bourque réalisée à Montréal le 16 juin 2011.
 61. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011. À noter que le Service des parcs se nomme aujourd'hui Direction des grands parcs et du verdissement.
 62. *Id.*
 63. Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011.
 64. Bergeron : 240.
 65. Jacobs, extrait de l'entrevue du 13 juin 2011.
 66. Bourque, extrait de l'entrevue du 16 juin 2011.
 67. *Id.*
 68. « La valeur de discussion d'un groupe de pair, comme j'ai vu au 31^e ou 23^e étage de la place Ville-Marie, quand des projets étaient présentés chaque semaine. Il y avait une trentaine de personnes dans un petit bureau, il y avait le colonel Churchill et Robert Shaw en avant ou disons l'architecte responsable du secteur et ils critiquaient, posaient des questions, il y avait des présentations, ils redemandaient des questions et il y avait un paquet d'autre monde qui donnait leur opinion. Donc, la valeur dans ce genre de collaboration, de plusieurs points de vue, je crois que j'ai internalisé cela. » (Williams, extrait de l'entrevue du 13 juillet 2011.)
 69. Johnson, extrait de l'entrevue du 28 juin 2011.
 70. *Id.*
 71. Legault, Réjean, *op.cit.*